

Note d'Orientation

Développement durable des filières des zones oasiennes

MESSAGES CLÉS

- ❖ Pour s'épanouir, se développer et devenir compétitives, toutes les entreprises – qu'elles soient moyennes, petites ou familiales - ont besoin d'un **environnement favorable**. Les **filières** (ou chaînes de valeur) constituent un élément crucial de ces réseaux, permettant aux différents acteurs d'établir **des liens de coopération**, pour organiser l'ensemble des activités nécessaires de la conception jusqu'à l'utilisation finale d'un produit et à son recyclage éventuel.
- ❖ Les filières ont besoin d'un **réseau dynamique** d'acteurs et opérateurs, tels que producteurs, collecteurs, grossistes, détaillants et petits commerçants, conditionneurs et transformateurs, industriels et exportateurs, comme aussi, au bout de la chaîne, clients ou consommateurs.
- ❖ Les régions désertiques, en général, et les zones oasiennes, en particulier, disposent de nombreux **atouts et potentialités naturelles**, avec toute une gamme de produits fruitiers, céréaliers, maraîchers et légumiers, fourrages, cultures industrielles, plantes aromatiques et médicinales, et produits de l'élevage, comme aussi de sous-produits et déchets.
- ❖ Mais les écosystèmes désertiques sont aussi caractérisés par une grande **vulnérabilité et fragilité**, par les effets combinés de facteurs endogènes et exogènes. Ils doivent faire à **de nombreuses menaces**, telles que : effets du changement climatique; déclin des systèmes de connaissances traditionnels et effondrement des institutions locales en charge de la gestion de l'eau; abandon progressif des systèmes agricoles et pastoraux traditionnels; surexploitation des eaux souterraines; fragilisation du capital social et des relations de solidarité au sein des communautés; et empiètement des agglomérations urbaines.
- ❖ Pour pouvoir se développer pleinement, les filières des régions désertiques devront pouvoir :
 - disposer de **cadres législatifs, fiscaux, administratifs et réglementaires appropriés**
 - bénéficier de conditions favorables permettant aux acteurs et opérateurs **d'accéder au crédit et aux services financiers**
 - bénéficier de toute une gamme variée **d'initiatives d'information, formation, sensibilisation et renforcement des capacités** de tous les acteurs et opérateurs, au sein de structures spécialisées (sous la forme de groupements de producteurs).
- ❖ En termes de politiques de développement, **plusieurs mesures** devraient être prises par les partenaires nationaux et internationaux au développement, en particulier par rapport à la production, la collecte/commercialisation et le conditionnement/transformation des produits des oasis, dans le cadre de stratégies de compétitivité favorisant l'intégration sociale.

ENTREPRISES, RÉSEAUX ET FILIÈRES

Dans les régions désertiques, comme partout ailleurs, pour s'épanouir, se développer et devenir compétitives, toutes les entreprises – qu'elles soient moyennes, petites ou familiales – ont besoin d'un environnement favorable et d'un réseau dynamique d'acteurs et opérateurs.

Les filières constituent un élément crucial de ces réseaux. Au sein de ces filières, les différents acteurs établissent **des liens de coopération**, pour organiser l'ensemble des activités nécessaires de la conception jusqu'à l'utilisation finale d'un produit et à son recyclage éventuel. Dès lors, le commerce est de plus en plus basé sur la coordination des activités pour définir les types de produits et leurs quantités, ainsi que les normes de traitement et les conditions de livraison.

Avec leur savoir-faire et en ligne et en fonction de règles de jeu définies, **les différents acteurs intègrent les dynamiques des filières** et participent, directement ou indirectement, à la réalisation, la transformation, le transport et la distribution d'un produit ou d'un groupe de produits du début jusqu'au stade final de la chaîne, ainsi que les mécanismes de régulation des flux des produits et des facteurs de production.

FILIÈRES DANS LES RÉGIONS DÉSERTIQUES

Au vu de la richesse en biodiversité végétale et animale, les régions désertiques, en général, et les oasis, en particulier, disposent de **nombreux atouts et potentialités naturelles**, avec tout un ensemble de produits, sous-produits et déchets :

- ♣ *Produits fruitiers* : avant tout les dattes, mais aussi les olives, raisins de table, figues, amandes, pêches, grenades, etc.
- ♣ *Produits céréaliers* : orge, blé, riz, maïs,
- ♣ *Produits maraîchers et légumiers*: Tomate, piment, oignon, ail, carotte, navet, blette, persil, etc.
- ♣ *Fourrages* : luzerne, sorgho fourrager, orge en vert, maïs en vert, etc.
- ♣ *Cultures industrielles* : henné, tabac, coton
- ♣ *Produits de l'élevage* : viande, le lait, le poil et la laine, le cuir et le fumier. Les espèces animales les plus fréquentées sont: ovins, caprins, camelins, bovins. Les petits élevages comme la cuniculture, l'aviculture et l'apiculture sont également très répandus dans les oasis.
- ♣ *Plantes aromatiques et médicinales* : plantes bien établies et qui font déjà l'objet d'exploitation (romarin, armoise blanche, arganier du Maroc, etc.), avec production de huiles essentielles, concrètes ou rétinoides et extraits aromatiques (absolues), pour différents usages (alimentaire, cosmétique et pharmaceutique).
- ♣ Par ailleurs, de **nombreux sous-produits** connaissent des utilisations variées, surtout à partir des palmiers (utilisation des folioles pour la confection de paniers, corbeilles, chapeaux, et utilisation des troncs de dattier pour le bois de construction) et des dattes (pour la production de vinaigre, alcool, levure, farine, sirops, etc.)

En raison de leur environnement édaphique, les oasis traditionnelles, avec leurs trois strates végétatifs, forment un écosystème propice au développement de la biodiversité de la flore et de la faune, ainsi qu'à la préservation des espèces animales et végétales menacées.

- ♣ Enfin, les oasis disposent de volumes importants *de déchets* (agricoles herbacés et déchets solides), qui peuvent faire l'objet de transformation, surtout pour l'alimentation du bétail et le compostage (pour un compost très riche en matière organique et minérale).

DES ÉCOSYSTÈMES OASIENS MENACÉS

Mais les écosystèmes oasiens sont caractérisés par une grande **vulnérabilité et fragilité**, par les effets de facteurs endogènes et exogènes. Les problèmes auxquels doivent faire les communautés oasiennes entraînent **une spirale descendante** de dégradation accélérée de l'environnement et de pauvreté.

Ils doivent faire face à **de nombreuses menaces**, telles que : le déclin des *systèmes de connaissances traditionnels* et l'effondrement des *institutions locales* en charge de la gestion de l'eau et leur remplacement par les institutions étatiques; abandon progressif des *systèmes agricoles traditionnels*; insuffisance d'informations et de données statistiques sur le marché



(pour les plantes aromatiques et médicinales) ; fragilisation du *capital social* et des relations de solidarité au sein des communautés; pollution; inondations et ensablement; et empiètement des agglomérations urbaines. Par ailleurs, *la surexploitation des eaux souterraines* représente un problème grave qui menace la durabilité des systèmes oasiens.

Les oasis sont aussi particulièrement vulnérables à plusieurs formes de dégradation qui sont principalement causés par l'empiètement urbain. Enfin, *le capital social* est de plus en plus fragile, avec l'affaiblissement des relations de solidarité au sein des communautés.

Le **changement climatique** est aussi susceptible d'entraîner des bouleversement profonds au niveau du fonctionnement des écosystèmes oasiens, provoquant événements majeurs, tels que: températures plus élevées; vagues de chaleur plus fréquentes et intenses; successions d'années très sèches; perturbations des modèles pluviométriques; changements au niveau du cycle végétatif des cultures et de leur productivité; dégradation de la qualité des dattes (en raison de périodes de chaleur extrême ou des débuts anticipés des pluies); inondations (dans les oasis de montagne situées sur les cours d'eau normalement secs); perte de récoltes; et abandon de certaines cultures

Les régions oasiennes devraient connaître un réchauffement de 1,1°C en 2030 et de 2,1°C d'ici 2050 (par rapport à 1961-1990) et de 1,1 °C et 2,9°C d'ici 2100.

ACTEURS ET OPÉRATEURS

Depuis la production jusqu'au stade de la consommation, **un ensemble d'acteurs et d'institutions** se succèdent et se complètent à travers les opérations qui caractérisent les filières des produits des oasis.

Les différents opérateurs intervenant dans ces filières sont : producteurs, collecteurs intermédiaires, petites et grands grossistes, détaillants et petits commerçants, les vendeurs ambulants, les conditionneurs, les transformateurs, industriels et exportateurs, comme aussi, au bout de la chaîne, les clients ou consommateurs.

D'autres acteurs participent aussi, d'une manière plus ou moins directe, au niveau des filières, comme les représentants des municipalités et de l'administration (en particulier ceux des départements de l'Agriculture, des services techniques centraux, régionaux et locaux), les responsables des structures socioprofessionnelles (unions d'agriculteurs, groupements socio professionnels, coopératives, syndicats, etc.), les représentants d'organisations de la société civile et groupements féminins.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DES RÉGIONS DÉSERTIQUES

Sous la menace de facteurs de nature anthropique, sociale, climatique et environnementale, les filières des régions désertiques doivent, pour pouvoir se développer :

- Disposer d'un **cadre législatif, fiscal, administratif et réglementaire complet et approprié** pour améliorer la gouvernance des oasis. Cela vise à définir les conditions concernant l'accès aux ressources naturelles et leur utilisation (en particulier l'eau), la protection de la biodiversité, la lutte contre la pollution, la réglementation concernant l'utilisation de pesticides. Par ailleurs, cela devrait fournir un appui aux entreprises pour accroître leurs productivité et favoriser la compétitivité de leurs entreprises commerciales. Enfin, cela créera des emplois, et générera des revenus dans le cadre d'économies d'échelle, en donnant une place prioritaire à la participation des communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des initiatives de développement.
- Bénéficier de conditions favorables permettant aux acteurs et opérateurs (surtout les jeunes hommes et femmes) d'accéder **au crédit et aux services financiers**, pour la promotion d'une économie sociale et solidaire, l'appui à des investissements privés, l'acquisition d'équipement et de technologies et l'emploi de personnel compétent, comme aussi l'amélioration des conditions de vie locales.
- Bénéficier d'initiatives de **renforcement des capacités** des acteurs impliqués dans les filières. Cela concerne : (i) la promotion de **la communication et l'information** pour sensibiliser les populations locales et les différents intervenants (exploitants, ouvriers spécialisés, etc.) de l'importance du patrimoine et des opportunités de valorisation et de création de projets innovateurs, de fort potentiel d'employabilité et de haute valeur ajoutée surtout auprès des jeunes; et (ii) l'encouragement des producteurs pour la création ou renforcement de **structures spécialisées** (sous la forme de groupements de producteurs), effectivement capables de prendre efficacement en charge la valorisation et le marketing des produits et le développement et la gestion des filières

Il est impératif de promouvoir le rôle futur des femmes dans le développement des filières métiers, notamment en termes de création de microprojets autonomes.

PRINCIPALES MESURES À PRENDRE

En termes de politiques de développement, plusieurs mesures devront être prises par les partenaires nationaux et internationaux au développement, en particulier par rapport à la production, la collecte/commercialisation et le conditionnement/transformation :

- **Au niveau de la production.** La production constitue l'opération de base pour toute filière agricole et agroalimentaire à développer. Toute initiative visant à améliorer la production doit améliorer : (i) **les infrastructures de communication** (routes, pistes et

moyens de communication et transport pour la circulation des produits et l'approvisionnement en intrants de et vers les oasis), et (ii) **les infrastructures et équipements hydrauliques** (par achats groupés de matériel), ainsi que leur gestion et maintenance. Il sera aussi opportun de valoriser les produits locaux et réhabiliter et renforcer **leur potentiel productif**, par le biais, par exemple, du remplacement des vieux palmiers et arbres, de nouvelles plantations, de mesures de conservation de la biodiversité des plantes (phoenicole, arbres fruitiers, cultures maraichères, légumières et fourragères) et de protection de variétés menacées et rares.

- **Au niveau de la collecte et de la commercialisation.** Il sera capital de promouvoir les initiatives de création de chaîne efficace de **distribution et vente** des produits oasiens sous diverses formes et à travers les étapes des filières (locaux adéquats de stockage, entrepôts frigorifiques, hangars ou espaces de vente répondant aux normes de qualité, etc.). La chaîne de valeur commerciale nécessite, entre autres, une planification valorisante de l'écoulement des produits et des actions collectives pour l'identification du nouveaux débouchés.
- **Au niveau du conditionnement et de la transformation.** En vue d'atteindre plusieurs objectifs synergiques, la promotion d'opérations de conditionnement, transformation et emballage sera nécessaire (au sein d'ateliers spécialisées). Ces opérations doivent permettre de valoriser des produits diversifiés et spécifiques des oasis ayant des retombées économiques et des effets d'entraînement sur toutes les activités productives dans la région. Cela aura comme effet la création d'emplois pour les femmes et les jeunes à des niveaux de qualification élevés, avec l'introduction de nouvelles technologies et au sein d'unités de conditionnement selon des normes de qualités optimales.

PRINCIPALES REFERENCES

- ❖ Altenburg T., (2007) *Appui aux filières: les approche des bailleurs de fonds* (en ligne : http://www.gret.org/static/cdrom/bds/document_pdf/numero_13)
- ❖ Collectif Stratégies Alimentaires (2013) *L'Approche filière : Conception, avantages et risques pour l'agriculture familiale* (CSA Bruxelles) (http://www.csa-be.org/IMG/pdf_Rapport_Filiere_FINAL.pdf)
- ❖ Malassis L. (1997) *Economie agro-alimentaire*. (Editions Cujas)
- ❖ Ministère de l'Environnement et de Développement durable de Tunisie (2015) *Stratégie de Développement durable des Oasis en Tunisie*
- ❖ Hallegatte, S., et al. (2016) *Shock Waves. Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Climate Change and Development Series (The World Bank, Washington)

Sites Internet

www.raddo.org: Network of Associations for sustainable development of Oases in the Maghreb.
<http://andzoa.ma/fr/strategie-de-developpement/>: National Agency for the Development of Oasis areas and argan in Morocco)

Cette Note d'Orientation est basée sur trois documents préparés dans le cadre du Projet MENA-DELP :

- Sghaier M. (2014) *Perspectives de développement de l'approche filière pour la structuration des activités des communautés locales au niveau des oasis de la région MENA*
- Neffati M. – Sghaier M/ (2014) *Développement et valorisation des plantes aromatiques et médicinales (PAM) au niveau des zones désertiques de la région MENA*
- Mohamed Ben Salah (2014) *Le recyclage des sous-produits des oasis : Acquis et perspectives*

Ces documents sont disponibles en ligne sur le site du Projet MENA-DELP, OSS.